

Les déterminants de l'insertion sur le marché du travail au Mali¹

Kassim DABITAO - CSLP², Bamako, Mali

Mathias KUEPIE - DIAL³, Paris et CEPS/INSTEAD, Differdange



Dans le cadre de cette étude, nous développons un cadre théorique qui inscrit l'insertion sur le marché du travail à la jonction de trois théories complémentaires : la théorie des stratégies de survie, la théorie du capital humain et la théorie du capital social. Les résultats issus de l'exploitation des données de l'enquête ELIM-2003 confirment globalement les trois théories : les ménages pauvres mobilisent beaucoup plus la force de travail de catégories de membres traditionnellement moins présentes sur le marché du travail : les femmes et les enfants. En ce qui concerne la théorie du capital humain, l'étude confirme la surexposition des plus diplômés au chômage, même ceux titulaire du CEPE. La théorie des réseaux se confirme aussi car les meilleurs emplois et/ou offres de service du public sont d'abord réservées à ceux dont les chefs de ménage sont dans le système.

L'économie malienne a été secouée par une série de chocs extérieurs dans les années 1970 et 1980 en particulier les chocs pétroliers (1973-74 et 1979-80) et les deux grandes sécheresses (1973 et 1984). Le pays a été sous ajustement structurel, à partir de 1982, sans parvenir à corriger les déséquilibres macroéconomiques ni inverser une baisse tendancielle de croissance économique. Cette situation s'est détériorée sous l'effet du fardeau de la dette, de la croissance démographique et des tensions sur le marché du travail. Après la dévaluation du FCFA en 1994, le pays a pu réaliser de réelles réductions des déséquilibres macroéconomiques en maintenant des taux de croissance positifs mais instables. La croissance a été tirée ces dernières années principalement par l'industrie et les services, mais avec la prépondérance d'un secteur primaire fortement sujet aux aléas climatiques et la faible diversification du système productif.

En dépit d'un contexte économique globalement favorable, les chocs exogènes se sont avérés drama-

tiques pour certaines couches de la population. De nombreux ménages sont devenus pauvres suite aux mauvaises campagnes agricoles, aux fluctuations des cours des matières premières (coton, or), à la flambée des prix des denrées de première nécessité, à la perte d'emploi, etc. A la fin des années 1990, le Mali s'est engagé dans une politique de réduction de la pauvreté nécessitant des réformes économiques et sociales importantes qui ne sont pas sans effet sur le marché du travail.

Depuis 2002, le gouvernement du Mali s'est doté d'un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) comme cadre unique de référence des politiques et stratégies à moyen terme. La création d'emplois durables et la réduction du chômage constituent un des axes prioritaires de cette stratégie. Cependant la pauvreté a beaucoup moins baissé avec de fortes tensions sur le marché du travail (chômage urbain et rural grandissant, sous-emploi généralisé, manque de protection sociale, informalisation de l'économie, etc.). Une meilleure connaissance des mécanismes qui

¹ Cette étude a été réalisée grâce à un financement de la coopération luxembourgeoise, dans le cadre du projet « Renforcement des Capacités Statistiques pour le Développement » (STATDEV). Nous la remercions sincèrement ici. Nous remercions également, pour leurs précieux commentaires et critiques, les participants à la conférence sur « Pauvreté et accès aux besoins essentiels » organisée par le CEPS/INSTEAD les 6-8 novembre 2007 à Differdange, Luxembourg ; ainsi que ceux au séminaire de diffusion des résultats du projet STATDEV organisé par la DNSI le 29 novembre 2007 à Bamako, Mali. Les auteurs restent seuls responsables des erreurs qui subsisteraient, ainsi que des opinions exprimées. Ces dernières ne reflètent ni la politique de la coopération luxembourgeoise, ni celle des Institutions du Mali.

² Economiste à la Cellule de suivi du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, Bamako Mali.

³ Développement Institutions et Analyses de long terme (DIAL, Paris).

régissent l'offre de travail et le degré d'insertion sur le marché du travail permettent d'accroître l'efficacité de la politique de réduction de la pauvreté.

Depuis le début des années 1990, le Mali dispose d'enquêtes auprès des ménages, ayant une représentativité nationale, permettant de mesurer la pauvreté, la participation au marché du travail, le genre, etc. Mais les analyses approfondies menées par des locaux sont dérisoires par rapport à cette production statistique. Cet état de fait amène à des investigations particulières et le pays s'est doté en 2006 d'un Schéma Directeur de la Statistique (2006-2010) dont un des principaux axes est le développement de l'utilisation des statistiques.

Le présent papier s'inscrit dans cette perspective et propose d'examiner les interrelations entre pauvreté et marché du travail dans le contexte du Mali à partir des données de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages de 2003 (ELIM) et de l'Enquête Malienne d'Évaluation de la Pauvreté de 2001 (EMEP). L'objectif est d'analyser les caractéristiques du marché du travail en lien avec la pauvreté afin de construire les déterminants du chômage et de l'insertion sectorielle en 2003. Le papier comprend à cet effet trois parties. Dans une première partie nous précisons le cadre théorique de l'insertion sur le marché du travail dans le contexte des pays en développement. La seconde traite du cadre méthodologique à savoir les données, variables et méthodes d'analyses. La troisième partie concerne les analyses empiriques.

1. Cadre théorique de l'insertion sur le marché du travail

D'un point de vue étymologique, l'insertion désigne le processus ou le mécanisme qui permet à un individu n'appartenant pas initialement à un ensemble d'en devenir membre, de s'y intégrer. Selon cette acception, l'insertion sur le marché du travail va désigner l'action pour un individu non actif d'intégrer le marché du travail

(Vernières M., 1997). Mais se limiter à cette seule définition première ne permettrait pas de cerner toute la problématique de l'intégration sur le marché du travail.

En effet, on peut intégrer le marché du travail (sortir de l'inactivité) mais rester sans emploi (chômeur). De même, la possession d'un emploi, en particulier dans le contexte africain, ne protège pas toujours contre la précarité, la vulnérabilité ou la pauvreté. En effet, toutes les études sur le marché du travail en Afrique (Lachaud 1994, Brilleau et al. 2005, DIAL 2006, etc.) insistent sur son hétérogénéité avec d'un côté un secteur formel et de l'autre, un secteur informel. Le secteur formel regroupe le public et les entreprises privées modernes. C'est dans ce secteur que la plupart des salariés (mais pas tous) disposent d'un salaire à peu près décent et régulier, et d'une protection sociale peu ou prou fonctionnelle⁴.

Le secteur informel, qui occupe plus des trois-quarts des actifs en Afrique est essentiellement caractérisé par sa précarité, même si une minorité d'individus y tire un revenu non négligeable. Dans une étude sur le marché du travail urbain en Afrique de l'Ouest réalisée en partenariat avec DIAL et AFRISTAT (Brilleau et al., 2005), il ressort que jusqu'à trois-quarts des actifs du secteur informel gagnent moins que le salaire horaire minimum, contre moins de 10% dans le secteur formel. Il paraît donc indispensable d'appréhender l'insertion sur le marché du travail, non seulement en termes de participation et de chômage, mais aussi en terme de secteur d'activité. C'est cette approche multidimensionnelle qui sera adoptée dans cette étude. Une fois la notion d'insertion explicitée, il convient de procéder à une brève revue de la littérature des théories de l'insertion sur le marché du travail en Afrique.

Nous présenterons principalement quelques théories micro (économiques, sociologiques) mettant en exergue l'influence des caractéristiques individuelles ou du ménage sur l'insertion sur le marché

du travail aussi bien en termes de sortie de l'inactivité et du chômage que d'entrée dans un segment spécifique du marché du travail. Plusieurs courants théoriques ont été développés pour répondre à cette problématique. Dans le cadre de cette étude, nous nous appuyerons essentiellement sur trois théories : la théorie des stratégies de survie, la théorie du capital humain, la théorie du capital social.

1. La théorie des stratégies de survie

De la nécessité de repositionner l'offre de travail individuelle dans le cadre des stratégies des ménages

Afin d'analyser les liens entre pauvreté et marché du travail, il convient d'appréhender l'offre de travail de chaque individu non pas comme une décision isolée prise en fonction de ses propres caractéristiques mais comme dépendante de la stratégie d'un groupe plus large : le ménage. Selon la théorie classique de l'économie de la famille (Becker, 1991 ; Zerbo, 2006), chaque ménage maximise son utilité en allouant le temps total disponible de chacun de ses membres entre le travail marchand (qui permet de disposer d'un revenu) et la production des biens domestiques. Cette allocation tient compte de l'hétérogénéité des rôles et fonctions des différents membres du ménage. Selon la théorie traditionnelle (à la Parson), le chef de ménage est le principal support économique du ménage. Son ou ses épouses ont pour rôle premier de se consacrer aux activités domestiques, y compris la constitution de la descendance. Les enfants, quand ils sont jeunes, sont censés se consacrer à leurs études, alors que les membres extérieurs au noyau familial ont des rôles divers selon leur âge et la raison de leur présence dans le ménage. Cette répartition de rôles (en particulier entre l'homme, sa conjointe et leurs enfants), qui correspond à l'optimum Beckerien, doit plutôt être perçue comme un état de référence, susceptible de varier en fonction de dynamiques intérieures ou extérieures.

⁴ Il convient de souligner qu'il s'agit d'une description générale du secteur formel. La réalité peut être très différente d'un pays africain à l'autre, d'une entreprise à l'autre.

La spécialisation au sein du ménage n'est ni économiquement optimale, ni durable dans un contexte de précarité des conditions de travail et de faiblesse des revenus

La théorie Beckerienne de la répartition des rôles au sein du ménage avec la spécialisation des femmes dans les tâches domestiques a été doublement remise en cause : d'une part, sa rationalité économique (en terme de stratégie économiquement optimale) n'est pas garantie et, d'autre part, elle suppose que les femmes (et/ou la société de manière générale), consentent à cette division des tâches qui, en réalité, leur confère un pouvoir économique modeste. Pour que la théorie de la spécialisation des rôles soit économiquement optimale, le principal membre actif du ménage doit disposer d'un travail stable (avec un faible risque de perte d'emploi) et doit pouvoir générer des revenus suffisants (au besoin à travers l'accroissement du nombre d'heures œuvrées). Or, dans le cas du Mali, comme dans la plupart des pays en Afrique au Sud du Sahara, les conditions d'activité sont précaires et la rémunération du travail assez faible⁵. Cette situation est doublée, dans les pays sahéliens, par des conditions climatiques qui rendent la productivité agricole faible et aléatoire. Quand de telles contraintes pèsent sur les ressources nécessaires à la survie du ménage, la spécialisation ne constitue plus une stratégie optimale et la mobilisation des autres membres du ménage, en particulier des femmes, s'avère incontournable. Comme l'a souligné Oppenheimer (1997), la spécialisation dans un contexte de marché de travail peu favorable est une stratégie hautement risquée pour les ménages, qui ont intérêt à mobiliser toute la force de travail dont ils disposent, en particulier celle des femmes. Il convient néanmoins de souligner que sur le plan empirique, cette mobilisation de la force de travail de la conjointe en réponse à la pauvreté du ménage peut être difficile à mettre en évidence, à cause de la conjugaison d'autres facteurs qui poussent notamment les femmes d'autres catégories sociales à inté-

grer le marché du travail. Ainsi, Kuépié (2005) à partir de données similaires sur Dakar et Bamako met en évidence deux résultats a priori contradictoires : à Dakar et toutes choses égales par ailleurs, la participation des conjointes à l'activité économique s'accroît avec la baisse du niveau de rémunération du chef de ménage, alors qu'à Bamako, la mobilisation de la main-d'œuvre des conjointes semble ne pas dépendre du niveau du revenu d'activité du chef de ménage. Ce résultat pourrait signifier que si les ménages pauvres mettent en place des stratégies de survie à travers la mobilisation de la main-d'œuvre féminine, ceux qui ont un niveau de vie confortable mettent aussi en place des stratégies d'accumulation.

L'offre de travail des enfants comme réponse à la pauvreté des ménages

Dans une situation de pauvreté, l'activité des enfants peut venir en complément de l'activité économique des parents qui n'arrivent pas, à eux seuls, à procurer suffisamment de revenu pour la subsistance du ménage. Un nombre très élevé d'études ont ainsi mis en évidence le lien positif entre la pauvreté et la mise en activité des enfants (BhuKuth, 2004). La plupart des études économiques sur le sujet partent du postulat que les parents sont altruistes envers leurs enfants, c'est-à-dire que le bien-être de leurs enfants conditionnent leur propre bien-être (Becker, *op. cit.* ; Bhalotra, 2007). Aussi, le travail des enfants, parce qu'il peut compromettre leur investissement éducatif n'est sollicité par des parents altruistes que quand leur niveau de vie descend à un niveau incompressible, dans un environnement où le crédit est rare et les sources de revenus alternatifs autres que le revenu du travail quasi-inexistantes (Mwania, 2006).

Des raisons d'un relâchement des liens entre travail des enfants et niveau de vie des ménages

Mais, la corrélation positive entre pauvreté et activité des enfants pourrait être atténuée voire annihilée dans deux cas de figures :

d'une part, si l'hypothèse d'altruisme est levée et que les parents sont plutôt « égoïstes », c'est-à-dire que le bien-être des enfants leur importe peu, ils pourraient les faire travailler afin d'accroître leur niveau de consommation et donc leur propre utilisation, sans se préoccuper de celle des enfants (Bhalotra, *op. cit.*). Cette situation au delà de cas anecdotiques, peut concerner les enfants « confiés ». En effet, en Afrique et au Mali particulièrement, le phénomène de confiage est très important et si on se fie aux données de l'enquête malienne légère de 2003 (que nous analysons ici), environ un tiers des enfants de moins de 15 ans ne vivent pas avec leurs propres parents. Il est fort probable que ces enfants bénéficient d'un degré « d'altruisme » moindre que les propres enfants du chef de ménage ou de son épouse. C'est en tout cas un des résultats auxquels ont abouti un certain nombre d'études (Pilon 1995, Pilon 2003, Clignet et Pilon 2001). D'autre part, si le rendement de l'éducation perçu par les ménages est faible ou nul, le travail des enfants peut alors être considéré comme normal quel que soit le niveau de vie du ménage. Dans ce contexte de faible rendement perçu ou réel de l'éducation, il paraît rationnel de mettre l'enfant au travail tôt afin qu'il se forme sur le tas tout en apportant des ressources supplémentaires au ménage.

Si la théorie des stratégies de survie permet de mettre en correspondance l'offre de travail des membres du ménage en relation avec son niveau de vie, une fois que les individus sont actifs sur le marché du travail, elle ne permet plus de comprendre et/ou d'expliquer le degré d'insertion (aussi bien en terme de sortie du chômage que d'exercice d'une activité spécifique). Il s'avère donc nécessaire de présenter d'autres courants explicatifs de l'insertion sur le marché du travail.

2. La théorie du capital humain et ses ramifications

Selon cette théorie, les dotations en capital humain constituent les principaux déterminants du salaire,

⁵ A titre indicatif, le salaire minimum en 2001 est de 22000 FCFA par mois et une enquête réalisée en 2001 à Bamako (cf. Brilleau et al. 2005) estime le revenu du travail à 50000 FCFA par mois (38000 FCA dans le secteur informel qui occupe 78% de la population active de la capitale malienne).

lui-même principal déterminant de l'offre de travail. Les individus investissent en capital humain pour bénéficier de rendements monétaires et non monétaires futurs (Becker, 1993). Elle rejette l'hypothèse d'homogénéité du facteur travail de l'approche standard en considérant les niveaux de qualification des individus comme source d'hétérogénéité. Mincer (1974) en a dérivé un modèle économétrique de gains dans lequel les années d'études et les années de travail rendent compte respectivement du capital humain accumulé en formation initiale et de l'expérience de l'individu. Dans le cas de l'Afrique, un nombre considérable d'étudiants ont appliqué ce modèle mincierien ou ses variantes (Schultz 2004, Psacharopoulos et al. 1994, Kuépié et al. 2006, etc.) et ont mis en évidence des rendements significatifs et positifs des années d'éducation. Mais dans le cadre de cette étude, nous ne nous intéressons pas aux revenus tirés du marché du travail mais plutôt au processus qui a lieu en amont, c'est-à-dire à l'insertion sur le marché du travail. Ici aussi, le rôle de l'éducation est important car son niveau détermine l'accès des individus aux secteurs les plus rémunérateurs (secteur formel, fonction publique) du marché du travail (Kouamé et al. 1999, DIAL 2007, Brilleau et al. 2005, Lachaud 1997).

Si l'éducation semble favoriser une meilleure position sur le marché du travail, son impact sur le chômage est plus mitigé dans la littérature. Alors que dans les pays développés, le chômage touche essentiellement les jeunes peu ou pas qualifiés, un certain nombre d'études (DIAL, *op. cit.*, Brilleau et al., *op. cit.*, etc.) montrent que dans les pays en développement et africains en particulier, le chômage tend plutôt à croître avec le niveau d'éducation. Deux raisons complémentaires sont généralement invoquées pour expliquer cette relation positive entre chômage et éducation. La première, du côté de l'offre d'emploi, insiste sur le rationnement ou la rareté d'emplois requérant un niveau de qualification élevée, alors que le système scolaire continue à former des diplômés, sans aucun rapport avec les besoins du marché

du travail (Godia G. 1987, Traoré F. 2005, etc.). La seconde, du côté de la demande d'emploi (l'offre de travail), considère le chômage des diplômés comme relevant d'un choix individuel des chômeurs qui préfèrent continuer à chercher un travail en accord avec leurs qualifications que d'exercer une activité précaire. Cette stratégie de rester au chômage plutôt que de prendre n'importe quel emploi n'est peut-être « accessible » qu'aux individus appartenant à une classe sociale aisée, pouvant compter sur des sources de revenus alternatifs (rente, famille, ménage) afin de subvenir à leurs besoins quotidiens. Il faut dire, que quand un ménage est pauvre et qui plus est dans un contexte de rareté du crédit, il a une nette préférence pour des ressources immédiates même faibles que pour des ressources futures potentiellement plus élevées. La question du chômage n'est pas la seule pour laquelle la théorie du capital humain est mise à mal sur le marché du travail. Certains auteurs montrent que l'éducation ne détermine pas les gains car il existe des discriminations salariales au sein des entreprises (Hoddinot 1996, etc.). Ces discriminations peuvent se retrouver en amont, au moment du recrutement, et expliquer les degrés d'insertion sur le marché du travail. Il est donc indispensable de faire appel à des théories alternatives d'insertion sur le marché du travail permettant d'expliquer l'hétérogénéité non prise en compte par l'éducation. La plus importante est, probablement, la théorie du capital social et des réseaux.

3. Capital social et réseau

Le capital social est constitué du réseau de personnes qu'un individu peut mobiliser afin d'accéder à un emploi, ou d'améliorer sa position sur le marché du travail. En général, on distingue d'une part, le réseau familial et, d'autre part, le réseau extra-familial (amis, relations, etc.). Tant dans les pays européens que dans les pays africains, ces réseaux peuvent jouer un rôle majeur dans l'insertion d'un individu sur le marché du travail ou dans l'évolution de sa carrière professionnelle, en lui four-

nissant l'information sur la disponibilité des postes intéressants et/ou à travers la recommandation, soit enfin, en lui assurant, si possible, un recrutement préférentiel.

Ainsi, dans le cas de la France, Thélot (2004) montre qu'à diplômes identiques, les jeunes français dont les pères étaient cadres occupent de bien meilleures positions et ont des rémunérations plus intéressantes que ceux dont les pères étaient ouvriers ou agriculteurs. Le même auteur montre que ceux des enfants de cadres ou d'origine familiale favorisée mais qui, pour une raison ou pour une autre n'ont pas pu aller loin dans leurs études peuvent toujours compter sur les ressources de la famille pour rattraper ce faux pas initial. D'autres études ont également montré l'importance de la mobilisation des réseaux dans l'insertion sur le marché du travail. Ainsi, près de 50% des cadres auraient trouvé leur emploi en 2002 en France grâce à des relations personnelles (Constanty H., 2003). Quant à l'appui spécifique sur le réseau familial pour accéder à un emploi, il serait de l'ordre de 29% en France (Tristant Poullaouec, 2003).

Le capital social joue également un rôle déterminant dans les pays en développement. Dans ces pays et selon Cohen et House (1996), les marchés urbains du travail sont caractérisés par les réseaux et pratiques informels qui sont plus importants dans la recherche d'emploi et au centre des pratiques de recrutement. Cette situation est amplifiée par l'inexistence de structures publiques ou privées efficaces chargées d'aider les chômeurs à s'insérer. Des enquêtes emplois, réalisées entre 2000 et 2002 dans les capitales de l'UEMOA montrent que les membres secondaires des ménages sont d'autant mieux rémunérés sur le marché du travail que le chef de ménage occupe lui-même un statut socioprofessionnel élevé (Brilleau et al. *op. cit.*). Ainsi, pour l'ensemble des sept capitales examinées par les auteurs, la rémunération des membres secondaires passe de 27 000 FCFA dans les ménages où le chef exerce dans l'informel à 42 000 FCFA dans ceux où le chef exerce dans le privé formel et à

45 000 FCFA dans les ménages où le chef travaille dans la fonction publique. A Bamako, plus précisément, le rapport entre la rémunération des dépendants des ménages dont les chefs sont dans le public et celle de ceux dont ils sont dans l'informel est du simple au double (on passe alors de 51 000 FCFA à 22 000 FCFA).

Dans cette étude, nous testons de façon concurrente ces différentes théories explicatives de l'insertion sur le marché du travail en les confrontant aux données du marché de travail malien de 2003.

II. Cadre d'analyse et méthodologie

L'objectif de cette partie est de décrire les données utilisées dans le cadre de cette étude. Ensuite nous présentons, de façon critique, les principales variables à expliquer et explicatives et enfin présentons succinctement les méthodes d'analyse utilisées.

1. Présentation des données

Nous recourons aux données de l'enquête ELIM-2003 (Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages) afin d'approfondir la connaissance du fonctionnement du marché du travail au Mali et, en particulier, ses liens avec la pauvreté. Cette enquête a concerné 4122 ménages recouvrant 41480 individus représentatifs de l'ensemble de la population du Mali. L'enquête ELIM n'est pas à proprement parler une enquête emploi, mais plutôt une enquête à objectifs multiples qui comportent un volet emploi constitué de 11 questions clés, là où une enquête spécifique sur l'emploi en comporte plusieurs dizaines. Mais ces 11 questions permettent déjà d'approcher de façon satisfaisante un certain nombre de caractéristiques comme la participation à l'activité, le niveau de chômage, le secteur d'activité et dans une moindre mesure le sous-emploi. La principale force des données ELIM, c'est d'une part, la possibilité de coupler les données de l'emploi avec un indicateur robuste de pauvreté collecté deux ans auparavant⁶. D'autre part,

il existe des informations provenant d'autres modules (caractéristiques du chef de ménage, éducation, santé, etc.) qui peuvent agir directement ou indirectement sur l'offre de travail, le chômage et le secteur d'activité. Ci-dessous, nous présentons de façon critique les principales variables qui permettent de saisir les trois dimensions de l'insertion sur le marché du travail.

2. Présentation des variables à expliquer

Participation à l'activité économique et chômage

La participation à l'activité économique constitue la première phase du processus d'insertion sur le marché du travail. Le marché du travail est appréhendé sous l'angle de la disponibilité ou de l'indisponibilité des individus à participer ou non à la production économique. Selon la durée de la période de référence où cette offre est mesurée, on va parler de la population active du moment ou de la population habituellement active.

La population active du moment fait référence à la population au cours d'une courte période (semaine précédant l'enquête, quatre dernières semaines avant l'enquête).

La population habituellement active, quant à elle, est saisie sur une période de 6 à 12 mois. Dans l'ELIM, c'est la première définition qui a été retenue, la question principale étant « avez-vous eu un travail au cours des sept derniers jours précédant l'enquête ? » Pour ceux qui ont répondu non, il leur a été demandé s'ils étaient en absence temporaire de leur travail, auquel cas, les individus concernés étaient reclassés comme actifs occupés. Pour ceux qui n'étaient pas du tout occupés, la question suivante permettait d'isoler les chômeurs des inactifs : « Est-ce que (NOM) cherchait du travail et était prêt à travailler au cours des 4 dernières semaines ? » Cette dernière question modifie la période de référence de saisie de la population active. Mais il s'agit d'une pratique courante dans les enquêtes emplois qui ne remet pas en cause le fait qu'elle permet de saisir les chômeurs sur une courte période de référence.

L'analyse univariée de cet ensemble de questions montre que 39% des individus âgés de 6 ans ou plus ont eu un travail au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête. Seulement 2,4% étaient absents du travail. Près de 6% des personnes cherchaient du travail et étaient prêtes à travailler (cf. tableau 1).

T₁ Répartition de la population selon la situation dans l'activité et le sexe (%)

	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Actifs occupés	45,7	34,8	40,2
Chômeurs	4,0	3,0	3,5
Inactifs	49,5	61,2	55,4
Nd	0,8	1,0	0,9
Total	100	100	100
Effectif	16916	16988	33904

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

⁶ Le couplage des données ELIM-EMEP a été rendu possible par le fait que les deux enquêtes se sont adressées aux mêmes ménages.

Pour les inactifs⁷ il a été demandé la raison de leur inactivité. Les raisons les plus évoquées sont liées soit à la poursuite des études (34%), soit aux obligations familiales (25%). Il s'agit là des raisons classiques d'inactivité. D'autres raisons sont liées à l'âge pour environ 18% des personnes (soit trop âgées, soit trop jeunes), et à l'inactivité saisonnière (11%).

Caractéristiques des emplois et insertion sectorielle

A ceux qui ont un travail, il a été posé un certain nombre de questions afin de saisir les caractéristiques de l'emploi, dont le secteur dans lequel ils exercent. La question sur le secteur d'activité a été posée de la façon suivante : « Pour qui travaillez-vous principalement ? ». Et les réponses proposées : Gouvernement ? Para-public ? Société privée ? Individu ou ménage privé⁸ ? Si les deux premières modalités sont sans ambiguïté, les deux dernières peuvent par contre prêter à confusion. Pour ceux qui travaillent seuls comme indépendants, il n'y a pas d'ambiguïté. Mais quant aux actifs travaillant dans des structures de plus d'une personne, ils pourront déclarer qu'ils travaillent pour une société privée, s'ils perçoivent leur structure comme une société privée, ce qui va être systématiquement le cas des personnes travaillant dans les grandes entreprises modernes. Par contre, pour les actifs travaillant dans les petites structures, de surcroît informelles (c'est-à-dire que la structure n'est pas enregistrée, n'a pas de raison sociale), les réponses vont varier en fonction de leur propre subjectivité. Certains actifs vont privilégier la structure et déclarer ainsi qu'ils travaillent pour une société privée, d'autres vont privilégier la relation avec leur patron, et déclarer qu'ils travaillent pour un individu. Dans l'ensemble, les patrons eux-mêmes auront tendance à se déclarer travaillant pour eux-mêmes.

Les résultats montrent que, presque 84% des actifs sont des travail-

leurs individuels ou employés dans des ménages privés ; ce fort taux pourrait révéler la dimension de l'économie informelle dans le pays même si ce secteur n'est pas pris en compte comme tel par l'enquête. 10% des individus sont employés dans les sociétés privées, et 3,7% œuvrent dans le secteur public (gouvernement et parapublic).

L'appartenance sectorielle comme indicateur de précarité

L'objectif à ce niveau est de montrer que notre variable d'appartenance sectorielle est bien corrélée avec d'autres indicateurs de précarité, comme le mode de rémunération et le fait d'avoir cherché à accroître ses revenus (cf. tableau 2).

On remarque que seulement 7,8% des individus ont bénéficié d'un salaire. C'est dans le public que le salariat est de mise (89%), encore que 10% des agents de l'Etat sont soit rémunérés à la tâche ou travaillent à leur propre compte⁹. Dans le privé moins du quart des actifs peuvent compter sur un salaire alors que près de 6 actifs sur 10 (57%) déclarent travailler à leur propre compte.

Cette configuration suggère que la catégorie « secteur privé » est hétérogène, incluant aussi bien des actifs travaillant dans des entreprises

modernes que des indépendants. Par contre la catégorie « travaille pour un individu ou pour un ménage » renvoie essentiellement aux aides familiaux (56%), ceux qui travaillent à leur propre compte (38%) et très peu aux salariés (3%). Au final, les informations sur le mode de rémunération conforte l'idée que « l'appartenance sectorielle » permet de classer les actifs occupés selon leur degré de précarité, de vulnérabilité.

3. Présentation des variables explicatives principales.

Dans cette étude, nous utilisons trois variables explicatives principales : la variable « pauvreté », la variable « niveau d'éducation » et la variable « secteur d'activité du chef de ménage ».

La variable « pauvreté »

Contrairement aux autres variables qui ont été collectées lors de l'enquête ELIM en 2003, la variable pauvreté est issue de l'enquête EMEP-2001¹⁰, après appariement des deux enquêtes qui portent sur les mêmes ménages. Il s'agit d'une variable catégorielle permettant de classer les ménages en quatre catégories de niveau de vie: « moins pauvres » « vulnérables » « pauvres », « très pauvres ». Ces catégories provien-

T₂ Répartition de la population selon le mode de rémunération par secteur d'activité (%)

	Modes de rémunération				Nd	Total	Effectif
	Salaire	A la tâche	Aide familial	A son propre compte			
Public	88,9	2,9	0,0	7,4	0,8	100	518
Privé	23,4	10,2	9,0	57,1	0,3	100	1389
Individu	3,0	3,2	55,6	38,1	0,1	100	11625
Ensemble	7,8	3,9	47,7	37,8	2,8	100	13532

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

⁷ La question a aussi été posée aux chômeurs, mais nous n'analysons pas leurs réponses car la raison principale chez eux est l'absence d'emploi disponible.

⁸ Y compris pour lui-même, c'est-à-dire comme indépendant.

⁹ Il s'agit dans ce cas des sous traitants qui tirent exclusivement leurs revenus des contrats avec l'Etat.

¹⁰ EMEP = Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté. C'est une enquête dont l'objectif était de mesurer le niveau de vie des ménages à travers l'enregistrement de leurs consommations et dépenses (alimentaires et non alimentaires).

ment de la variable niveau de vie du ménage, construite elle-même en rapportant les dépenses (alimentaires et non alimentaires) annuelles à la taille du ménage. Il convient de souligner que les deux dernières modalités (pauvres et très pauvres) correspondent aux ménages vivant en dessous du seuil absolu de pauvreté tel que défini en 2001 par la DNSI (DNSI, 2004).

Comme le montre le tableau 3, 45% de l'ensemble des ménages maliens sont très pauvres et 14% sont pauvres. Ce sont donc environ 59% de ménages qui vivent en dessous du seuil absolu de pauvreté. Juste au dessus de ce seuil, se trouve 19% de ménages classés comme « vulnérables » alors que les plus épargnés par la pauvreté représentent 23%. Par rapport au seuil de pauvreté de 144 022 FCFA établi en 2001, les « très pauvres » ont un niveau de consommation inférieur à 75% de ce seuil, les « pauvres » entre 75% et le seuil de pauvreté, les « vulnérables » entre 1 et 1,5 fois et les « moins pauvres » plus de 1,5 fois le seuil de pauvreté. Il est fort probable que ces différentes catégories de ménages ne soient pas soumises aux mêmes contraintes et on s'attend donc à ce chacune ait sa propre stratégie sur le marché du travail.

La variable « niveau d'éducation »

Il ressort des données de l'ELIM-2003 que le capital humain mesuré par le niveau d'instruction est plutôt un facteur rare au Mali : plus de deux tiers de la population de 6 ans ou plus n'a aucun niveau d'instruction ; 19% a fait le fondamental 1 et un peu moins de 10% a dépassé ce niveau. Mais chez les enfants (6-14 ans), le tableau est moins sombre puisque environ 40% ont été scolarisés, ce qui reflète l'effet des nouvelles politiques de lutte contre la pauvreté et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, plus axées sur l'amélioration des indicateurs sociaux que ne l'étaient les programmes d'ajustement structurels. Comme nous l'avons souligné dans le cadre théorique, il s'agira dans cette étude de voir si la rareté du capital humain au Mali constitue

T₃ Distribution des ménages selon les différentes catégories de niveau de vie et par milieu de résidence (%)

Groupes de consommation	Bamako		Urbain		Rural		Total	
	Effectif	% pondéré						
Moins pauvres	234	59,9	418	42,2	284	12,1	936	22,9
Vulnérables	73	18,0	299	31,2	402	15,3	774	18,5
Pauvres	40	12,8	147	12,9	403	14,6	590	14,1
Très pauvres	32	9,3	159	13,7	1631	58,0	1822	44,5
Total	379	100,0	1023	100,0	2720	100,0	4122	100,0

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

T₄ Répartition de la population malienne de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction (%)

	6-14 ans	15-24 ans	25-39 ans	40-64 ans	65 ans et plus	Ensemble
Aucun	60,8	65,4	79,0	84,2	95,2	71,5
fondamental 1	37,3	16,0	9,5	6,4	2,2	19,2
fondamental 2	1,4	14,5	6,8	3,9	0,6	6,0
secondaire	0,0	3,5	3,5	3,6	1,2	2,3
supérieur	0,0	0,4	0,7	1,6	0,5	0,6
ND	0,4	0,3	0,4	0,3	0,2	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	11075	8321	6575	6400	1511	33904

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

pour la minorité qui en est dotée des privilèges sur le marché du travail (cf. tableau 4).

La variable « secteur d'activité du chef de ménage »

Comme souligné dans le cadre théorique, le degré ou le mode d'insertion du chef de ménage sur le marché du travail peut influencer celui de ses dépendants. En effet, il est fort possible que ces derniers constituent les bénéficiaires privilégiés d'informations ou d'opportunités d'emplois dont le chef de ménage pourrait disposer sur le marché du travail (cf. tableau 5).

A l'image de la structure de l'économie malienne dans son ensemble, peu de chefs de ménage (CM) travaillent dans les sec-

teurs public (6%) ou privé (7%). Le marché du travail des CM est plutôt dominé par les exploitants individuels (secteur agricole dans le milieu rural, secteur informel à Bamako et mélange des deux dans les villes secondaires). Trente cinq pour cent des chefs de ménages ont déclaré être sans emploi, avec un maximum de près de 41% dans les villes secondaires. Les raisons de cette forte inactivité sont dues principalement à l'âge (37%), au chômage (28%) et à l'inactivité saisonnière¹¹ (16%).

¹¹ Ce facteur qui joue principalement en milieu rural (22%), est quasiment négligeable à Bamako (2%) et est relativement moins important dans les villes secondaires (5%).

4. Choix des méthodes d'estimations.

Pour chacune des trois dimensions du marché du travail (participation, chômage, insertion sectorielle), nous mettons en évidence la variation des comportements des individus selon les différentes catégories de variables explicatives. Ensuite, grâce à des techniques de régression (notamment logistique et multinomiale) nous mesurons les effets nets de ces variables explicatives, avec une attention particulière sur celles du niveau de vie, du niveau d'éducation et du secteur d'activité du chef du ménage, tout en tenant compte d'un certain nombre de variables de contrôle (âge, sexe, milieu de résidence, lien de parenté avec le chef de ménage).

Deux principales méthodes d'analyse multivariée sont utilisées dans ce travail à savoir la régression logistique, pour les estimations des déterminants de la participation à l'activité économique et de ceux du chômage, et la régression multinomiale pour l'estimation des déterminants de l'insertion sectorielle. Nous ne présentons pas ici formellement ces méthodes. Le lecteur intéressé pourra se référer à l'un des nombreux livres d'économétrie qui existent sur ces sujets.

Nous sommes conscients du fait que la variable niveau de vie est, au moins partiellement endogène, ce qui peut introduire un biais d'atténuation dans l'estimation de son effet. Mais ce biais est édulcoré ici par le fait que d'une part, nous utilisons la variable niveau de vie du ménage collectée deux ans avant l'observation de la situation sur le marché du travail. D'autre part, cette variable « niveau de vie » issue de l'agrégat consommation intègre indirectement non seulement le revenu du travail de tous les membres du ménage, mais également aussi les revenus du patrimoine, des transferts et de l'épargne.

III. Les résultats

1. Participation à l'activité économique

Dans l'enquête ELIM-2003, l'activité économique est saisie dès 6 ans. Il faut dire qu'un certain nombre d'enfants, déscolarisés ou non, commencent dès leur tendre enfance à contribuer aux activités économiques du ménage. Il n'existe pas de limite d'âge supérieure dans la mesure où le système de retraite, n'offrant déjà que des prestations dérisoires et ne concernant qu'une infime part des actifs, maintenir autant que possible les plus âgés en activité peut constituer une des stratégies de survie des ménages pauvres.

1.1 Analyse descriptive : variation des taux d'activité selon différentes caractéristiques socioéconomiques et démographiques

Participation à l'activité selon l'âge et le sexe des individus

Dans l'ensemble, les actifs occupés représentent environ 43,7%. Ce ratio cache des disparités selon l'âge et le sexe, situation qui varie selon le milieu de résidence. Le tableau 6 montre que le taux d'activité croît en effet avec l'âge, jusqu'à 25-39 ans qui s'avère être l'âge de forte activité (64,7%), avant de décroître progressivement jusqu'à 26,5% chez les seniors (65 ans ou plus) (cf. tableau 6).

T₅ Répartition de la population selon le secteur d'activité du chef de ménage et le milieu de résidence (%)

	Bamako	Urbain	Rural	Total
Public	16,2	10,9	2,7	5,7
Privé	34,6	7,1	3,1	7,2
Indépendant	21,3	40,8	58,0	50,8
Sans Emploi	26,9	40,7	35,1	35,3
Nd	1,1	0,5	1,2	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	379	1023	2720	4122

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

T₆ Taux d'activité selon le groupe d'âge et le sexe (%)

	Masculin	Féminin	Ensemble
6-14 ans	20,4	20,1	20,3
15-24 ans	53,5	42,5	47,9
25-39 ans	78,9	53,8	64,7
40-64 ans	77,3	47,8	62,0
65 ou plus	35,0	15,4	26,5
Total	49,7	37,8	43,7
effectifs	16916	16988	33904

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

Cette décroissance est beaucoup plus rapide chez les femmes que chez les hommes, l'activité étant plus prolongée chez ces derniers. La participation des enfants de 6-14 ans à l'activité économique est non négligeable (20,3%)¹², ce qui atteste l'importance réelle du travail des enfants au Mali. Pourtant, l'âge officiel de scolarité obligatoire est 7-12 ans, ajouté au fait que les enfants n'ont pas vocation à travailler. Ce phénomène touche de façon indifférenciée les garçons comme les filles (cf. tableau 7).

Dans l'ensemble, la participation à l'activité augmente avec le degré de pauvreté des individus. Le taux d'activité passe de 40% chez les personnes vivant dans les ménages les moins pauvres à 46% chez celles vivant dans les ménages les plus pauvres. Disposant de moins de ressources pour vivre, les ménages très pauvres sont donc contraints de mobiliser plus d'actifs. Cette mobilisation passe essentiellement par la mise en activité des personnes appartenant aux tranches d'âges habituellement inactives : les enfants d'âge scolarisable et les personnes âgées de plus de 65 ans ayant dépassé l'âge légal de la retraite.

Participation à l'activité et niveau d'éducation

Comme indiqué dans le cadre théorique, l'offre de travail croît avec le niveau d'instruction. Ainsi, le taux d'activité passe de 50% chez ceux n'ayant jamais été à l'école à 63% chez les personnes ayant fait le fondamental 1, et atteint 82% chez les individus ayant fait l'enseignement supérieur. Cette configuration reste de mise quel que soit le niveau de vie du ménage (cf. tableau 8).

1.2. Les déterminants de l'offre de travail : effets nets des facteurs sur l'offre de travail.

L'intérêt des analyses descriptives menées ci-dessus est qu'elles permettent de mesurer le niveau d'activité, tel que réellement

observé, ainsi que sa variation à travers différentes variables socio-économiques et démographiques. Cependant, il est difficile de tirer une conclusion définitive car les variations observées pourraient ne pas être intrinsèquement liées aux facteurs en jeu, mais plutôt être dues à d'autres variables non contrôlées. Il s'agit donc ici, à travers la régression logistique, de contrôler l'ensemble des facteurs simultanément afin de déterminer leurs impacts réels sur l'offre de travail.

Offre de travail et pauvreté : Seuls les très pauvres se distinguent significativement des autres.

En procédant à une régression logistique de la probabilité d'être actif selon les facteurs explicatifs établis plus haut, il ressort que seuls les individus appartenant aux ménages

les plus pauvres ont un comportement différent vis-à-vis du marché du travail (cf. tableau 9a). Cette différence se traduit par une probabilité relative d'être actif d'environ 15% plus élevée que chez les individus appartenant aux trois autres groupes de niveau de vie, pour lesquels les niveaux de participation sont à peu près équivalents. En définitive, les plus pauvres ont tendance à mobiliser, toutes choses égales par ailleurs, beaucoup plus d'actifs que les autres types de ménages¹³.

L'analyse descriptive faisait entrevoir que cette mobilisation passe très souvent par la mise sur le marché du travail des catégories de membres qui, traditionnellement, sont soit inactives, soit se consacrent prioritairement à d'autres types d'activités non économiques. Afin de tester cette assertion, nous avons, dans

T7 Taux d'activité selon le groupe d'âge et le niveau de vie (%)

	Groupes de pauvreté				Ensemble
	Moins pauvres	Vulnérables	Pauvres	Très pauvres	
6-14 ans	12,7	16,7	19,2	25,0	20,3
15-24 ans	39,0	47,7	50,5	52,3	47,9
25-39 ans	64,3	67,6	58,3	65,6	64,7
40-64 ans	62,1	61,3	61,5	62,4	62,0
65 ou plus	21,5	28,6	26,7	28,0	26,5
Ensemble	39,8	43,5	42,3	46,0	43,7
Effectif	6841	6075	4778	16210	33904

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

T8 Taux d'activité selon le niveau d'instruction et le groupe de pauvreté, personnes de 6 ans et plus ne fréquentant pas (ou plus) l'école (%)

	Groupes de pauvreté				Ensemble	Effectifs
	Moins pauvres	Vulnérables	Pauvres	Très pauvres		
Aucun	48,8	53,3	50,3	50,2	50,5	22261
Fondamental 1	59,5	60,7	60,3	68,2	62,7	2204
Fondamental 2	71,0	62,6	62,3	65,6	67,0	1049
Secondaire	80,1	71,8	72,6	74,2	77,5	582
Supérieur	81,7	89,0	75,2*	85,9*	82,4	216
ND	25,3	19,5	54,3	39,5	36,5	153
Effectifs	4679	4461	3626	13699		26465

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

* Statistiques calculées sur moins de 30 observations (18 pour les pauvres et 14 pour les très pauvres)

¹² Soulignons que cette précocité de l'activité s'observe même chez les 6-9 ans, chez qui les taux d'activité sont de 14% pour les garçons et 15% pour les filles.

¹³ Les différences auraient probablement été plus importantes n'eût-été le caractère au moins partiellement endogène de la variable pauvreté, comme souligné dans le cadre méthodologique. En effet, certains ménages qui auraient pu être pauvres ne le sont pas, justement du fait du déploiement de la main-d'œuvre sur le marché du travail.

un modèle d'équation d'offre de travail, fait interagir le fait d'appartenir à la catégorie « Très pauvres » (qui concerne 44% des ménages) avec l'ensemble des autres variables déterminant l'offre de travail telle que présentée dans le tableau 9a.

Les résultats (cf. tableaux 9b) amènent à des constats mitigés : contrairement à ce que montraient les analyses descriptives, les ménages les plus pauvres ne mobilisent pas, toutes choses égales par ailleurs, plus de membres des tranches d'âges normalement inactives (enfants et personnes âgées) que les ménages les moins pauvres. Ceci pourrait signifier que le travail des enfants et des personnes âgées concerne, *in fine*, toutes les classes sociales. L'existence dans toutes les couches socio-économiques et à des niveaux comparables d'une activité infantile avait déjà été mise en évidence à Bamako par Kuepié (2005).

Mais, si les ménages pauvres ne mobilisent pas particulièrement les membres de groupes d'âges spécifiques, ils utilisent bien d'autres stratégies propres pour accroître le volume de leur offre de travail. La première concerne le cumul des études avec une activité économique. En effet, le fait de résider dans un ménage pauvre multiplie par plus de deux le risque pour un jeune encore en cours de scolarisation d'exercer un emploi. Il convient de souligner qu'il s'agit là d'une stratégie perverse dont les effets à long terme peuvent entretenir le cercle vicieux de la pauvreté car cumuler un emploi et des études ne peut pas être sans influence sur les résultats scolaires, surtout dans un environnement où le travail n'est que faiblement rémunéré. La seconde stratégie passe par les femmes/filles : quand un ménage est pauvre, les chances qu'une femme/fille soit active plutôt qu'un homme sur le marché du travail sont multipliées par 1,5. En apportant sa participation aux ressources du ménage, la femme ne peut qu'y gagner en statut et en considération dans une société fortement patriarcale. Mais il est possible que cette considération soit acquise au prix

T_{9a} Facteurs explicatifs de l'offre du travail (modèle d'ensemble)

Variables	Odds ratio
Pauvreté (réf.=Très pauvres)	
Moins pauvres	0.827***
Vulnérables	0.863***
Pauvres	0.878***
Fréquente actuellement l'école	0.101***
Niveau d'instruction (réf.=Aucun)	
Sait lire et écrire	1.450***
Fondamental 1	1.478***
Fondamental 2	1.173**
Secondaire	1.501***
Supérieur	1.984***
Taille du ménage (réf.=Plus de 15 personnes)	
01-03 personnes	0.934
04-06 personnes	0.736***
07-10 personnes	0.869***
11-15 personnes	0.814***
Lien de parenté (réf.=Chef ménage)	
Conjoint	0.518***
Fils/fille	0.545***
Frère/sœur/beau fils/fille	0.514***
Autre parent	0.551***
Sans lien de parenté	1.106
Non déclaré	1.140
Groupe d'âge (réf.=Adulte (25-54 ans))	
06-14 ans	0.322***
15-24 ans	1.050
55-64 ans	0.504***
65 et plus	0.145***
Etat matrimonial (réf.=Célibataire)	
Monogame	1.232***
Polygame	1.101*
Séparé	0.764***
Sexe (réf.=Femme)	
Homme	1.630***
Milieu de résidence (réf.=Rural)	
Urbain	0.522***
Bamako	0.799***
Observations	33882
Pseudo R-carré	0.21

* significatif à 10%; ** significatif à 5%; *** significatif à 1%

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

d'une surcharge de travail si les hommes n'accroissent pas leur participation aux tâches domestiques.

2. Chômage

Dans la partie précédente, nous nous sommes focalisés sur le fait d'être actif, c'est-à-dire d'être disponible pour un travail, sans nous préoccuper de la disponibilité réelle du travail. Or, une chose est de vouloir travailler, une autre est de trouver sur le marché du travail, un emploi correspondant peu ou prou à ses prétentions. Il s'agit donc dans cette partie de mesurer le niveau de chômage et d'en examiner les déterminants, en regard aux théories de capital humain, de capital social et des stratégies de survie que nous avons développées dans le cadre théorique de cette étude.

Selon le BIT, est chômeur, toute personne qui au cours de la période de référence (7 jours, 1 mois, etc.), était à la fois :

- sans travail, c'est-à-dire n'était pas pourvue d'un emploi, salarié ou non ;
- disponible pour travailler dans un emploi, salarié ou non ;
- à la recherche d'un travail, c'est-à-dire avait pris des dispositions spécifiques pour chercher un emploi salarié ou non.

Selon cette définition, le taux de chômage de l'ensemble de la population âgée de 6 ans ou plus s'établit à 8% en 2003. Mais ce taux d'ensemble masque des disparités selon diverses caractéristiques de la population¹⁴.

2.1 Analyse descriptive : variation des taux de chômage selon différentes caractéristiques d'identification socioéconomique

Chômage selon le niveau de vie.

La liaison entre chômage et niveau de vie des ménages est très contrastée et présente une forme en « U » (cf. graphique 1). Il est en effet à son maximum (9%) chez les individus vivant dans les ménages qui se situent aux deux extrémités

T_{9b}

Les déterminants de la participation à l'activité économique au Mali : effets principaux et effets d'interaction avec le fait d'appartenir à un ménage très pauvre

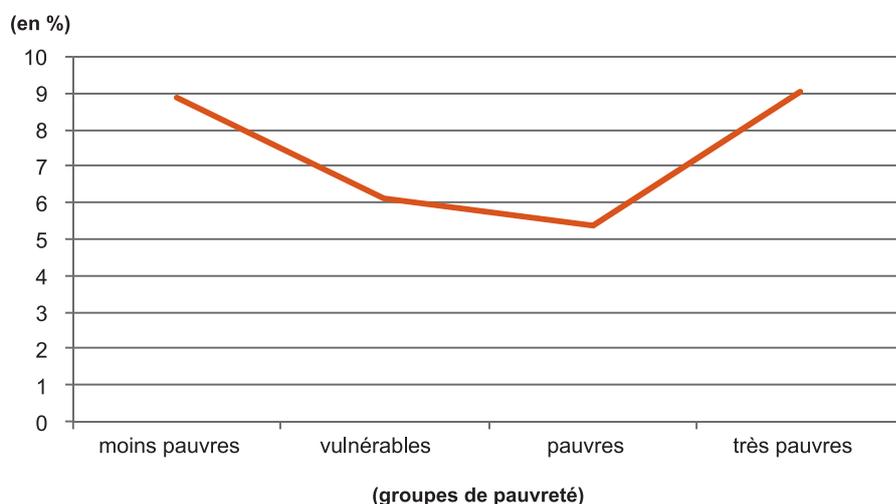
Variables	Effets principaux (X)	Effets d'interaction (Très pauvres*X)
Très pauvres	0.842	
Fréquentation scolaire	0.071***	2.092***
Niveau d'éducation (réf.=Aucun)		
Sait lire et écrire	1.395***	1.067
Fondamentale 1 ou 2	1.317***	1.078
Secondaire	1.544***	0.884
Supérieur	1.874***	1.195
Taille du ménage	1.017***	0.987**
Taille du ménage au carré	1.000**	1.000***
Lien de parenté (réf.=chef de ménage)		
Conjoint	0.487***	1.161
Fils/filles	0.516***	1.185
Autres parents	0.512***	1.082
Sans lien/N.D.	1.483***	0.334***
Groupe d'âge (réf.=adulte (25-54 ans))		
06-14 ans	0.324***	1.063
15-24 ans	1.163**	0.891
55-64 ans	0.484***	1.170
65 et plus	0.138***	1.243
Etat Matrimonial (réf.=célibataire)		
Marié	1.270***	0.893
Séparé	0.894	0.812
Femme	0.487***	1.531***
Milieu de Résidence (réf.=rural)		
Urbain	0.467***	1.271***
Bamako	0.740***	1.097
Observations	33904	
Pseudo R-carré	0.21	
Chi2 nullité jointe des effets d'interaction		262.20***

* significatif à 10%; ** significatif à 5%; *** significatif à 1%

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

G₁

Taux de chômage selon le niveau de vie (%)



¹⁴ Cette définition ignore donc ceux qui, quoique n'ayant pas activement recherché du travail, seraient disposés à travailler si on leur en offre l'opportunité.

de la distribution du niveau de vie (les très pauvres et les moins pauvres). Finalement, ce sont les actifs appartenant aux deux classes intermédiaires qui sont relativement plus protégés contre le chômage.

Même si les plus aisés (« moins pauvres ») et les plus pauvres (« très pauvres ») partagent en commun les mêmes difficultés à trouver du travail, il est difficile de penser que les mécanismes qui sous-tendent ces difficultés soient identiques. Chez les plus aisés, il pourrait s'agir d'un chômage de luxe, c'est-à-dire que les actifs de cette classe sociale préfèrent chômer que d'occuper des emplois en décrochage avec leurs prétentions. Chez les plus défavorisés (les très pauvres) le niveau de chômage reflèterait des difficultés sérieuses à s'insérer sur le marché du travail, d'autant plus que les personnes de cette classe, contrairement à celles de la première, peuvent difficilement compter sur un réseau efficace pour trouver du travail ou se constituer un capital. Les analyses multivariées permettront de mieux cerner les mécanismes en œuvre dans les différentes catégories.

Chômage et niveau d'éducation

Dans l'ensemble, le chômage touche plus les personnes ayant déjà été à l'école, quel que soit leur niveau d'instruction (14% environ) que les individus n'ayant jamais été à l'école (6,5%). Ce résultat est vérifié quel que soit le niveau de vie sauf pour les individus des ménages très pauvres ayant un niveau d'éducation supérieur. Ces derniers ont un taux de chômage (5,4%) inférieur à celui des non instruits (8% environ). Mais ces deux groupes d'actifs se situant aux antipodes de la distribution du niveau d'instruction, sont à peu près les seuls à être épargnés par le chômage chez les très pauvres. C'est d'ailleurs dans cette classe socio-économique que le chômage atteint son niveau record chez les personnes ayant fait le fondamental 2 (27%) (cf. tableau 10).

Chômage et réseau social

Le taux de chômage des membres autres que le chef du ménage passe de 7% quand ce dernier exerce dans le secteur public à 10% quand il est dans le privé et à 2% lorsqu'il exerce comme indépendant ou comme aide familial. Mais c'est chez les dépendants résidant dans les ménages dont les chefs sont sans emploi que le taux de chômage, de 22% (soit au moins le double des autres catégories), bat son plein. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que quand le chef est au chômage, le capital social du ménage est à son niveau le plus faible. Le contrôle du niveau de vie semble

corroborer cette assertion car le taux de chômage des dépendants grimpe à 32% quand le chef de ménage, en plus d'être sans emploi, appartient à un ménage très pauvre (cf. tableau 11).

2.2. Effets nets des facteurs sur le risque de chômage

L'analyse descriptive menée précédemment, même si elle permet de mesurer les variations du niveau de chômage à travers différentes catégories socio-économiques et démographiques, n'offre pas la possibilité de contrôler simultanément tous les facteurs en jeu. C'est l'objet de la présente analyse explicative.

T₁₀ Taux de chômage selon le niveau d'instruction et le niveau de vie (%)

	Groupes de pauvreté				Ensemble
	Moins pauvres	Vulnérables	Pauvres	Très pauvres	
Aucun	5,5	4,4	4,6	8,0	6,5
Fondamental 1	16,1	11,1	8,7	15,5	14,1
Fondamental 2	12,8	14,9	8,7	26,6	15,4
Secondaire	13,5	12,3	17,0	16,9	13,8
Supérieur	13,2	23,8	11,2	5,4	13,8
Ensemble	8,9	6,1	5,4	9,0	8,0
Effectifs	2699	2530	2062	8127	15418

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

T₁₁ Taux de chômage des membres dépendants et secteurs d'activité du chef de ménage (%)

	Groupes de pauvreté				Total	Effectifs
	Moins pauvres	Vulnérables	Pauvres	Très pauvres		
Public	10,5	7,1	0,0	1,0	7,4	503
Privé	15,1	4,3	9,8	13,2	10,1	903
Indépendant	7,0	2,7	1,5	1,4	2,4	7080
Sans emploi	12,2	17,7	10,8	31,7	21,9	4066
Total	10,2	6,5	5,1	9,3	8,4	
Effectifs	2041	1981	1665	6865		12552

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

Une modification du lien entre niveau de vie et chômage apparaît quand on contrôle l'ensemble des autres facteurs.

Au niveau descriptif une relation en «U» entre le chômage et le niveau de vie était ressortie. La régression multivariée montre que, toutes choses égales par ailleurs, cette relation est plutôt en « L retourné » (cf. tableau 12). En effet, les individus appartenant aux ménages très pauvres ont plus de chance d'être au chômage que ceux appartenant aux ménages moins pauvres, vulnérables et pauvres. Ces trois derniers groupes ont respectivement 39, 33 et 40% (soit quasiment les mêmes risques) moins de chance d'être au chômage que les ménages très pauvres. Finalement, la vulnérabilité économique et sociale des ménages très pauvres se traduit par un décrochage très significatif de ses membres sur le marché du travail. Il convient de souligner que ce cumul d'handicap (pauvreté du ménage et chômage des membres) se passe dans un contexte d'absence d'allocations chômage et de tout filet de sécurité sociale.

Une relation plus uniforme entre niveau d'éducation et chômage.

Comme pour le niveau de vie, la relation entre le niveau d'éducation et le chômage devient plus uniforme avec le contrôle de l'ensemble des autres facteurs. Cette relation met en évidence deux groupes : d'une part, un groupe à faible niveau relatif de chômage constitué par ceux qui n'ont jamais été à l'école (même s'ils savent lire et écrire) et d'autre part, les actifs à niveau de chômage relatif élevé constitué par ceux ayant été à l'école quel que soit le niveau atteint. Par rapport aux analyses descriptives, le risque de chômage ne fléchit plus du tout quand on considère les actifs ayant fait des études supérieures. In fine, cette étude confirme bien que l'éducation, même aux niveaux élevés, ne protège pas du chômage. Pourtant, comme nous l'avons montré dans la présentation des variables, l'éducation est un facteur plutôt rare au Mali. Ce résultat est donc révélateur d'une très forte inadéquation entre le système éducatif et le marché du travail.

Variables	Odds ratio
Pauvreté (réf.=Très pauvres)	
Moins pauvres	0.612***
Vulnérables	0.674***
Pauvres	0.600***
Fréquente actuellement l'école	1.330**
Niveau d'instruction (réf.=aucun)	
Sait lire et écrire	0.884
Fondamental 1 ou 2	1.273***
Secondaire	1.378**
Supérieur	1.438*
Taille du ménage	0.972***
Taille du ménage au carré	1.000
Lien de parenté avec le chef du ménage (réf.=chef du ménage)	
Conjoint	0.880
Fils/filles	1.290**
Autre lien	1.049
Sans lien	0.380***
Age de l'individu (réf.=25-54ans)	
06-14 ans	0.902
15-24 ans	1.258**
55-64 ans	1.321**
65 ans ou plus	0.956
Statut matrimonial (réf.=célibataire)	
Marié	0.803***
Séparé	0.793
Sexe (réf.=féminin)	
Masculin	0.871**
Milieu de résidence (réf.=rural)	
Urbain	1.833***
Bamako	1.998***
Observations	15484
Pseudo R-carré	0.03

* significatif à 10%; ** significatif à 5%; *** significatif à 1%

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

Impact de la situation du chef de ménage sur le risque de chômage des dépendants.

Comme déjà souligné au niveau du cadre théorique et méthodologique, en mesurant l'impact des caractéristiques du chef de ménage sur l'offre de travail des dépendants, nous tentons de cerner le rôle joué par le capital social sur le marché du travail. Certes le réseau d'un individu ne se limite pas seulement à son chef de ménage, mais si ce dernier possède un quelconque pouvoir de recrutement, de recommandation ou d'aiguillage sur le marché du travail, ses membres secondaires en seraient les premiers bénéficiaires. Ce « pouvoir » du chef de ménage est saisi ici à travers son secteur d'activité (public, privé, indépendant, sans emploi) (cf. tableau 13).

Le secteur d'activité du chef de ménage a un impact très fort sur les risques de chômage des dépendants. Ces derniers sont particulièrement exposés au chômage quand leur chef est sans emploi. En effet, dans ce cas, leur risque de chômage est multiplié par 12 par rapport aux dépendants dont le chef est indépendant et respectivement par plus de 4 et par plus de 2 par rapport aux membres secondaires des ménages dirigés par des actifs salariés du public et du privé. Cette surexposition au chômage des membres secondaires des ménages ayant à leur tête des chômeurs est révélatrice du rôle que peut jouer le chef de ménage dans l'insertion de ses membres. Cette insertion semble particulièrement aisée quand celui-ci exerce comme indépendant. Il est alors possible que les dépendants qui ne trouvent pas du travail ailleurs soient intégrés directement dans l'entreprise familiale, très souvent comme aides familiaux.

Après les membres secondaires des ménages d'indépendants, ceux dont le chef exerce dans le secteur public tiennent la seconde place en terme de facilité d'insertion sur le marché du travail, avec « seulement » 2,5 fois plus de risque que ceux de la modalité de référence d'être au chômage (mais près de 2 fois moins que ceux dont les actifs

sont indépendants). Il faut dire que, même si leur marge de manœuvre est relativement réduite (par rapport à celles des indépendants) les fonctionnaires peuvent d'une part, user de leur influence pour faire recruter leur dépendants comme fonctionnaires, contractuels et surtout prestataires de service de l'Etat. D'autre part, grâce à des revenus certes modestes mais sûrs, les fonctionnaires peuvent mettre en place des entreprises informelles fonctionnant grâce à la main-d'œuvre familiale. Ces possibilités existent probablement aussi pour les ménages dont le chef exerce dans le privé mais à un degré plus faible, ce qui explique aussi la situation médiane de leurs dépendants.

3. Insertion sectorielle

L'insertion sectorielle désigne le fait pour un individu actif d'être occupé dans l'un des segments du marché du travail (public, privé, indépendant).

Dans l'ensemble 3,4% des individus sont employés dans le secteur public contre 9,7% dans le secteur privé. Les individus travaillant pour eux-mêmes ou pour d'autres ménages forment une majorité écrasante avec 83,3%.

3.1 Analyse descriptive : type d'insertion sectorielle selon différentes caractéristiques d'identification socioéconomique

Niveau de vie et orientation sectorielle (cf. tableau 14)

Par rapport aux catégories de niveau de vie, le résultat le plus frappant est que les actifs des ménages appartenant à la classe la plus aisée (les moins pauvres) sont de loin plus présents dans le secteur public (11%) que les autres groupes. Dans les deux catégories suivantes (vulnérables, pauvres) seulement 3% d'actifs occupés exercent dans le public alors que les personnes des ménages très pauvres sont pratique-

T13 Impact du secteur d'activité du chef de ménage sur le risque de chômage des dépendants

Secteur d'activité du chef de ménage (réf.= indépendant)	Odds ratio
Public	2.652*** (5.05)
Privé	4.597*** (11.18)
Sans emploi	12.893*** (30.54)
Observations	12726
Pseudo R-carré	0.20

Valeurs absolues des statistiques t de Student entre parenthèses

* significatif à 10%; ** significatif à 5%; *** significatif à 1%

NB. Toutes les autres variables figurant au tableau 12 précédent ont été utilisées ici comme variables de contrôle

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

T14 Insertion sectorielle et niveau de vie (%)

	Groupes de pauvreté				Ensemble
	Moins pauvres	Vulnérables	Pauvres	Très pauvres	
Public	10,7	2,9	2,9	0,7	3,4
Privé	17,7	16,6	11,0	3,5	9,7
Indépendant	69,9	77,5	84,2	90,9	83,3
Nd	1,7	2,9	2,0	5,0	3,6
Total	100	100	100	100	
Effectif	2411	2277	1898	7289	13875

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

ment absentes de ce secteur (moins de 1%). Les plus pauvres ne réussissent guère à placer leurs actifs dans le secteur privé (seulement 3,5%) là où on compte un actif sur dix chez les pauvres et près d'un actif sur six chez les deux autres classes de niveaux de vie plus élevés.

S'ils sont absents des secteurs public et privé et donc des plus rentables de l'économie, les « très pauvres » et les « pauvres » se retrouvent massivement indépendants ou aides familiaux (91% et 84% respectivement). Mais il convient de souligner que même les personnes appartenant aux ménages de niveau de vie plus élevé sont également bien présentes dans le secteur informel (indépendants ou aides familiaux) où près de trois-quarts de leurs actifs y travaillent.

Insertion sectorielle et niveau d'instruction

Comme souligné dans le cadre théorique, le capital humain, mesuré ici par le niveau d'instruction est, au niveau brut, un important déterminant du secteur d'activité. En effet, les actifs sans niveau d'instruction ou n'ayant pas dépassé le premier cycle du fondamental sont quasiment exclus du secteur public et sous représentés dans le privé. Ils sont par contre massivement présents parmi les indépendants, c'est-à-dire essentiellement le secteur informel qui se caractérise par une faible productivité. Les actifs ayant bénéficié d'un niveau d'instruction élevé (secondaire ou supérieur) ont par contre, pour eux, les emplois du secteur public, qui est plus rémunérateur et surtout plus protecteur en moyenne (cf. tableau 15).

3.2 Effet net des facteurs explicatifs de l'orientation sectorielle sur le marché du travail (cf. tableau 16)

Confirmation des liens positifs entre niveau de vie, capital humain et insertion dans les secteurs public et privé

Les résultats montrent que la probabilité de travailler dans le public plutôt que d'exercer comme indépendant

T15 Insertion sectorielle selon le niveau d'instruction (%)

	Niveau d'instruction				
	Aucun	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Supérieur
Public	0,7	3,5	13,1	53,6	62,8
Privé	7,5	16,3	24,7	25,1	18,9
Indépendant	88,0	77,0	59,7	18,8	18,4
ND	3,8	3,2	2,5	2,4	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	10976	1616	698	377	146

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

T16 Modèle de régression multinomiale des facteurs explicatifs de l'orientation sectorielle

Variables	Odds ratios	
	Référence=indépendant	
	Secteur public	Secteur privé
Pauvreté (réf.=Très pauvres)		
Moins pauvres	2,41***	1,60***
Vulnérables	2,05***	2,25***
Pauvres	1,77***	1,61***
Fréquente actuellement l'école		
Niveau d'instruction (réf.=aucun)		
Sait lire et écrire	3,87***	0,61**
Fondamental 1 ou 2	5,63***	1,46***
Secondaire	94,94***	4,33***
Supérieur	83,14***	2,64***
Taille du ménage	0,99	0,98***
Taille du ménage au carré	1,00	1,00***
Lien de parenté avec le chef du ménage (réf.=chef du ménage)		
Conjoint	0,66**	0,70**
Fils/filles	0,52***	0,88
Autre lien	0,51***	0,81***
Sans lien	0,14***	0,53***
Age de l'individu (réf.=25-54ans)		
06-14 ans	0,10***	0,67**
15-24 ans	0,58***	1,00
55-64 ans	0,69	0,69**
65 ans ou plus	0,14***	0,85
Statut matrimonial (réf.=célibataire)		
Marié	1,33	1,09
Séparé	0,91	1,12
Sexe (réf.=féminin)		
Masculin	1,75***	1,57***
Milieu de résidence (réf.=rural)		
Urbain	2,90***	1,92***
Bamako	5,72***	17,86***
Observations	13532	
Pseudo R-carré	32%	

* significatif à 10%; ** significatif à 5%; *** significatif à 1%

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

est plus élevée (2,4 fois) pour un individu moins pauvre que pour un individu appartenant à un ménage très pauvre. Cet accroissement de la probabilité d'insertion des individus au niveau de vie plus aisé dans le secteur public vient conforter notre hypothèse de stratégie de survie qui prendrait ici plutôt l'allure de stratégie d'accumulation. Avec un faible niveau de vie, les individus sont plutôt confinés dans les emplois d'aides familiaux, rémunérés à la tâche ou travaillant à leur propre compte. Cette situation est due au fait que les personnes issues des ménages très pauvres quand bien même ils disposeraient du capital humain nécessaire, n'ont pas un meilleur accès aux canaux permettant leur insertion dans le secteur moderne.

Les effets du capital humain sont très élevés et très significatifs dans l'ensemble pour le secteur public. Comme déjà souligné dans l'analyse descriptive, ne pas posséder de capital humain exclut toute possibilité d'accéder au secteur public et à l'opposé, avoir fait des études secondaires ouvre grandes les portes d'entrée dans ce secteur. Il convient néanmoins de préciser qu'à défaut d'avoir un emploi dans ce secteur, beaucoup d'actifs éduqués préfèrent demeurer au chômage (et ne sont donc pas pris en compte ici) que d'exercer dans le secteur informel. Dans le secteur privé, le capital humain a quasiment les mêmes effets que dans le public, mais avec des intensités largement plus faibles, signe d'une plus grande hétérogénéité de ce secteur.

Confirmation du lien entre la position du chef de ménage sur le marché du travail et le secteur d'insertion des dépendants.

Pour le capital social, les résultats sont assez significatifs et confirment l'idée que la position du chef de ménage sur le marché du travail est un facteur important d'insertion des membres secondaires. Les probabilités de travailler dans le public et dans le privé formel sont plus élevées que de travailler dans l'informel pour les individus dont les chefs de ménages

T17

Impact du secteur d'activité du chef de ménage sur celui des dépendants sur le marché du travail

Secteur d'activité du chef de ménage	Odds ratios	
	Référence=indépendant	
	Secteur public	Secteur privé
Secteur public	5,28***	4,61***
Secteur privé	10,84***	34,27***
Sans emploi	2,50***	2,49***
Effectifs	11072	
Pseudo-R ²	40%	

NB. Toutes les autres variables figurant au tableau 16 précédent ont été utilisées ici comme variables de contrôle

Sources : DNSI, ELIM 2003, calculs des auteurs

occupent eux-mêmes ces mêmes positions favorables sur le marché du travail. Cette meilleure insertion passe probablement à travers un accès à plus d'informations à travers des réseaux de personnes au centre des pratiques de recrutement du secteur moderne. Par contre la probabilité d'appartenir au secteur moderne (public ou privé) est plus faible que d'exercer comme indépendant pour les membres secondaires lorsque le chef de ménage travaille lui-même comme indépendant. En d'autres termes, les individus des ménages dont le chef travaille dans l'informel disposent d'un capital social faible ne leur permettant pas l'insertion dans le secteur moderne. Au mieux ces membres dépendants exercent comme indépendants, suivant en cela le chemin tracé par leur chef de ménage (cf. tableau 17).

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'analyser le degré d'insertion sur le marché du travail à l'aune de trois théories complémentaires : la théorie des stratégies de survie, la théorie du capital humain et la théorie du capital social. Les résultats issus de l'exploitation des données de l'enquête ELIM-2003 ont montré que, suivant la théorie des stratégies de survie, les ménages pauvres mobilisent plus d'actifs supplémentaires sur le marché du travail que ceux des autres catégories de niveau de vie. Cette mobilisation passe, très souvent, par la mise sur le marché du travail de catégories de membres de ménages moins actives dans la population générale. En effet, quand un ménage occupe le bas de la hiérarchie socio-économique (très pauvre), la probabilité pour des enfants et les jeunes de cumuler activité économique et études est plus élevée que quand ils vivent dans des ménages relativement à l'abri du besoin. De même, alors que les femmes ont, de façon générale, structurellement des taux d'activité plus faibles sur le marché du travail malien que les hommes, celles appartenant aux ménages les plus pauvres vont investir le marché du travail dans des proportions nettement plus importantes. Il convient de souligner que cette main-d'œuvre d'appoint occupe, très souvent, les emplois les plus précaires et les moins rémunérateurs sur le marché du travail.

En ce qui concerne la théorie du capital humain, l'étude confirme les résultats généraux déjà mis en évidence dans de nombreuses recherches dans d'autres pays en voie de développement : à savoir la surexposition des plus diplômés au chômage. Mais la spécificité malienne c'est que le chômage touche dans des intensités comparables, tous les diplômés, même les titulaires du Certificat d'Etude Primaire (CEP) ou du Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF). L'explication du sur-chômage des diplômés régulièrement avancée est celle d'un « chômage de luxe » en ce sens que les personnes concernées « préfèrent » attendre pendant longtemps un emploi viable que d'aller grossir le rang

de travailleurs pauvres du secteur informel. Mais, si le capital humain, même à de niveaux modestes, ne protège pas du chômage, il constitue néanmoins un atout pour ceux qui le possède car il est indispensable pour accéder aux emplois publics et privés du secteur moderne dans lesquels les conditions de travail sont moins défavorables.

Enfin, la théorie des réseaux, qui, partant du constat de l'imperfection du marché du travail en termes de concurrence et d'accès à l'information, stipule qu'en plus des qualités intrinsèques des individus (en terme de capital humain notamment), leur capacité à mobiliser des réseaux efficaces compte, se vérifie également au Mali. En effet, il apparaît clairement qu'à caractéristiques identiques, les actifs des ménages dont les chefs sont soit dans le public, soit dans le privé ont beaucoup plus de chance d'accéder également à ces secteurs que ceux dont le chef de ménage occupe lui-même un emploi d'indépendant du secteur informel. Ce résultat a une implication profonde au niveau social car un tel système ne peut conduire à terme qu'à l'aggravation des inégalités et de l'exclusion sociales.

En guise de recommandations, nous pouvons retenir les points suivants :

Les stratégies de survie des ménages pauvres consistant en la mise sur le marché du travail des enfants en cours de scolarisation (ou qui devraient être à l'école) handicapent leur insertion future dans les secteurs protecteurs et concourt ainsi à l'entretien du cercle vicieux de la pauvreté. Dans certains pays pauvres de l'Amérique latine, des politiques d'allocation des ressources aux ménages les plus pauvres ont été mises en place par l'Etat et les partenaires financiers extérieurs (par exemple le programme PROGRESA au Mexique). Une des conditions d'octroi de ces allocations était que les enfants d'âge scolarisables fréquentent de façon assidue l'école. Ce type de politique, qui a prouvé une certaine efficacité, pourrait être testé au Mali.

Le fait que la bonne position du chef de ménage sur le marché du travail entraîne automatiquement un avantage pour ses dépendants signifie que le « piston » opère bien sur le marché du travail malien. Les meilleurs emplois ou offres de services sont d'abord réservées à ceux qui ont des proches dans le système. Ce fonctionnement du marché du travail est non seulement inéquitable, mais aussi inefficace, autrement dit pourrait freiner la productivité et la croissance de l'économie malienne. Il est donc urgent que l'Etat mette en place des mesures pour que l'accès à ses emplois et offres de services dépende plus de la compétence des individus et moins des caractéristiques du ménage d'origine des dépendants.

Enfin, le sempiternel problème du chômage des diplômés est encore plus frappant au Mali car il apparaît dès les premiers diplômés du système scolaire. Il appelle à une réponse globale de réforme du système éducatif avec une place plus importante accordée aux formations professionnelles et interactions entre l'école et le monde de la micro-entreprise. Mais cette réforme du système scolaire devrait aussi s'accompagner de politiques actives d'aide à la création d'emplois viables surtout dans le secteur informel, le seul capable à court terme de résorber le flux de jeunes qualifiés ou non qui frappent à la porte de l'emploi. Ces politiques actives devraient concerner le renforcement et la qualité des appuis à la recherche d'emploi, le recrutement et le placement, la formation, les aides à l'embauche, des programmes de création d'emplois et des services d'appui. Il s'agit de créer des emplois en particulier pour les jeunes et dans les secteurs pourvoyeurs (agricole, informel) et de promouvoir le développement rural en vue de réduire la pauvreté. Pour cela, le travail doit s'accompagner de formations adéquates en fonction des besoins de l'économie et du contexte local.

Références bibliographiques

- AFRISTAT (1999) « Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel », Série Méthodes n°2, Décembre
- Becker G. (1991) « A treatise on the family », Enlarged edition, Cambridge, MA, Harvard University Press
- Becker G. (1993) « Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis », Third edition, University of Chicago Press
- Bhalotra S. (2007) « Childhood investments in human capital: Parental resources and preferences », Employment and Development, June 8-9, Bonn, Germany
- Bhukuth A. (2004) « Le travail des enfants : une revue de la littérature économique récente », in Ethique et économique, 2(1)
- BIT (2007) « Tendances de l'emploi en Afrique », Genève, avril
- Bourdet Y. (2007) « Mali : Pour une croissance mieux répartie », Département des Sciences Economiques, Université de Lund, Suède
- Brilleau A., Coulibaly S., Gubert F., Koriko O., Kuepie M. et Ouedraogo E. (2005) « Le secteur informel : Performances, insertion, perspectives, enquête 1-2-3, phase 2 », STATECO n°99
- Brilleau A., Roubaud F., Torelli C. (2004) « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA : principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002 », DIAL, Document de travail DT/2004/06
- Cohen, B. and House, W.J. (1996) « Labor market choices, earnings and informal networks in Khartoum, Sudan », Economic Development and Cultural Change, 44(3): 589-618.
- Clignet R. et Pilon M., (2001) « Questionnements méthodologiques sur la mesure des inégalités de scolarisation entre garçons et filles en Afrique, à partir de données d'enquêtes », Colloque international Genre, population et développement en Afrique, UEPA-INED-ENSEA-IFORD Abidjan, 16-19 juillet 2001, 15p.
- DIAL (2006) « Youth and labour markets in Africa: A literature review », Draft, 10 November
- DNSI (2004a) « Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM, 2003) : Rapport d'analyse », Bamako, novembre
- DNSI (2004b) « Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté (EMEP, 2001) : Principaux résultats », Bamako, juin
- DNSI et INSAH (2004) « Profil démographique et socio-économique du Mali 1960-2000 », Programme majeur population/développement (CERPOD), Bamako
- El Aynaoui J.P.K. (1995) « Pauvreté et stratification du marché du travail au Maroc : Eléments d'analyse », Document de travail 08, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV
- Godia G. (1987) « Education and Unemployment Problem in Kenya », The Journal of Negro Education, Vol. 56, n°3
- Gouvernement du Mali (2002) « Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP 2002-2006) », Bamako, mai
- Gouvernement du Mali (2006) « Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2007-2011) », Bamako, décembre
- Hoddinott J. (1996) « Wages and Unemployment in an Urban African Labour Market », The Economic Journal, Vol. 106, n°439 November
- Koné K.S. (2002) « Pauvreté, genre et stratégies de survie des ménages en Côte d'Ivoire », Document de travail 73, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV
- Kouamé Aka (1999) « Education et Emploi des femmes à Abidjan » Collection Sociétés Africaines et Diaspora- Harmattan
- Krishnan P. Selassien T.G. and Dercon S. (1998) « The urban labour market during structural adjustment : Ethiopia 1990-1997 », Centre of Study of African Economies, University of Oxford, april
- Kuépié M. (2005) « Revenu du chef de ménage et stratégies de survie des ménages pauvres : une comparaison Dakar/ Bamako », in UEPA (eds) Etude de la population africaine, Vol. 19 Supplément A, pp 85-113.
- Lachaud J.P. (1994) « Marché du travail et exclusion sociale en Afrique francophone : quelques éléments d'analyse », Document de travail 01, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV
- Lachaud J.P. (1995) « Exclusion du marché du travail, inégalité et genre dans les capitales africaines : une méthode nouvelle de mesure », Document de travail 09, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV

- Lachaud J.P. (1998) « Modélisation des déterminants de la pauvreté et marché du travail en Afrique : le cas du Burkina Faso », Document de travail 32, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV
- Lachaud J.P. (2004) « Le travail des enfants et la pauvreté en Afrique : Un réexamen appliqué au Burkina Faso », Document de travail 96, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV
- Lanot G. and Muller C. (1997) « Dualistic sector choice and female labour supply : Evidence from formal and informal sectors in Cameroon », Centre of Study of African Economies, University of Oxford, June
- Leenhardt B. (2005) « Le poids de l'informel en UEMOA, premières leçons de comptabilité nationale des enquêtes 1-2-3 de 2001-2003 », AFD, Rapport thématique JUMBO, septembre
- MEF (2006) « Document de base de la première revue du CSLP (2002-2005) », Bamako, juin
- MEFP (2000) « Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de Réduire la Pauvreté PNA/ERP », Bamako, août
- Mincer J. (1974) « Schooling, Experience and Earnings », New York, National Bureau of Economic Research.
- Mwania K. (2006) « Conditions de vie, rémunération et niveau de participation des ménages au marché du travail en Afrique sub-saharienne », Eurisco, Université Paris-Dauphine
- ODHD (2005) « Dynamique de l'analyse de la pauvreté au Mali de 1993 à 2003 », Bamako, juillet
- OEF (1998) « Emploi et chômage au Mali 1997 », Bamako
- OEF (2004) « Activité, Emploi et Chômage au Mali en 2004 : Premiers résultats de l'Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM) », Bamako, décembre
- OIT (2006) « Rapport sur l'Emploi dans le Monde 2004-2005 : Emploi, Productivité et Réduction de la Pauvreté », Genève
- Oppenheimer Valerie Kincade (1997) "Women's Employment and the Gain to Marriage: The Specialization and Trading Model" Annual Review of Sociology, n° 23, pp431-453.
- Pilon M., (1995) « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires », Cahiers des Sciences Humaines, 1995, vol.31, n°3, ORSTOM, Paris, pp.697-718.
- Pilon M., (2003) « Confiage scolaire en Afrique de l'Ouest ». Background paper prepared for the Education for All Global Monitoring Report 2003/4 Gender and Education for All: The Leap to Equality, 36p.
- Poullaouec T. (2004) « Les familles ouvrières face aux destins sociaux de leurs enfants à travers les générations » in « Les approches générationnelles : enjeux, avancées, débats ». Journées d'études du Laboratoire Printemps UMR 8085, CNRS et Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines Laboratoire Printemps, 13 et 14 novembre 2003, 18 p
- Présidence de la République du Mali (2003) « Programme Emploi Jeunes (PEJ) », Bamako, mars
- Thélot C. (2004) « Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale », Hachette littératures, Paris 429 p.
- Traoré F. (2005) « Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali », Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International, Cahiers de la Stratégie de l'Emploi, n°2005/8, Université d'Auvergne
- Vernières M. (1995) « Ajustement Education Emploi », Economica, Paris
- Vernières M. (1997) « La notion d'insertion professionnelle », in Vernières M. « L'insertion professionnelle, analyses et débats », Economica, Paris
- Zerbo A. (2006) « Marché du travail urbain et pauvreté en Afrique subsaharienne : un modèle d'analyse », Document de Travail 129/2006, Centre d'Economie du Développement, Université Bordeaux IV.

Liste des publications AFRILUX en 2008

KUEPIE Mathias, DOUMBA-GAKOU Assa. Les mesures de la pauvreté objective au Mali : à méthodes différentes, résultats différents ? CEPS/INSTEAD, 2008, *Afrilux* n°1, 16 p.

DABITAO Kassim, KUEPIE Mathias. Les déterminants de l'insertion sur le marché du travail au Mali. CEPS/INSTEAD, 2008, *Afrilux* n°2, 20 p.

COULIBALY Ishaga, KEITA Balla, KUEPIE Mathias. Les déterminants du recours thérapeutique au Mali : entre facteurs socioculturels, économiques et d'accessibilité géographique. CEPS/INSTEAD, 2008, *Afrilux* n°3 (à paraître).

DOUMBIA-GAKOU Assa, KUEPIE Mathias. Les déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail au Mali. CEPS/INSTEAD, 2008, *Afrilux* n°4 (à paraître).

AFRILUX

CEPS/INSTEAD

B.P. 48

L-4501 Differdange

Tél. : 58 58 55-513

e-mail : isabelle.bouvy@ceps.lu

[http:// www.ceps.lu](http://www.ceps.lu)